

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 17 décembre 2014 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Marc Blanchet, Directeur général adjoint - Développement  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Richard Guay, conseiller associé  
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE14 1956**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif en y ajoutant les articles 50.004 et 60.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE14 1957**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 19 janvier 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE14 1958**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 19 janvier 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE14 1959**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 19 novembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE14 1960**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 24 novembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.005

---

**CE14 1961**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 26 novembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.006

---

**CE14 1962**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 26 novembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.007

---

**CE14 1963**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1. de confirmer, dans le cadre du Projet Bonaventure, l'aménagement de nouveaux lieux publics permanents dans le quadrilatère formé des rues Wellington, de Nazareth, Saint-Paul et Duke;
2. prendre acte du concept d'aménagement élaboré pour l'ensemble des lieux publics prévus dans le cadre du projet.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1141009010

---

**CE14 1964**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un appel d'offres public pour la fourniture et l'installation d'un revêtement en gazon synthétique sur le terrain de soccer/football du Complexe sportif Claude-Robillard et d'approuver les critères d'évaluation qui seront utilisés lors de l'analyse des soumissions et leur pondération.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1144332006

---

**CE14 1965**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'annuler l'appel public de propositions, aux fins de la vente d'un terrain vacant d'une superficie de 2 023,8 m<sup>2</sup>, situé entre les rues Notre-Dame et Saint-Jacques, à l'est de la Place d'Armes, dans l'arrondissement de Ville-Marie et constitué du lot 1 180 954 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal ;
- 2- d'abroger la résolution CE12 0278 du 7 mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1143177001

---

**CE14 1966**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois, avec deux options de prolongation de douze (12) mois chacune, pour la fourniture de lampes de poche et des cônes de circulation aux policiers du Service de police de la Ville de Montréal affectés à la patrouille ;
- 2- d'accorder à Électronique sécurité Thomas ltée, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 229 238 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13980 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du SPVM, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1144872005

---

**CE14 1967**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Les solutions Victrix inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour le service de support et d'entretien ainsi que le renouvellement des licences du logiciel Imprivata OneSign, pour la période du 1er décembre 2014 au 30 novembre 2015, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 51 948,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 14-13865 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1140206015

---

**CE14 1968**

Il est

RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense de 223 520,04 \$, taxes incluses, pour l'exécution de travaux de déconstruction de la cour de services satellite Honoré-Beaugrand (0441) située au 7944-7946 rue Hochelaga Est, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Excavation René St-Pierre inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 200 711,87 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5747;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1145950002

---

**CE14 1969**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet de contrat de recherche par lequel l'Université de Sherbrooke s'engage à réaliser pour la Ville des travaux sur la valorisation des granulats de béton recyclés et du verre récupéré dans les mélanges de béton utilisés pour les projets d'infrastructures de la Ville, pour une somme maximale de 80 000 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat de recherche ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1140699002

---

**CE14 1970**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, la description des lots 3 776 665 et 3 776 666 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situés dans l'arrondissement Ville-Marie, dont la Ville entend avoir des titres publiés sur ces lots ;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1141477025

---

**CE14 1971**

Il est

RÉSOLU :

de donner instructions au greffier de la Ville d'accomplir les formalités prévues à l'article 193 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, afin que la Ville soit libérée des restrictions contenues dans ses titres quant à l'usage des lots 3 636 446 et 4 193 672 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1141477020

---

**CE14 1972**

Il est

RÉSOLU :

de donner instructions au greffier de la Ville d'accomplir les formalités prévues à l'article 193 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, afin que la Ville soit libérée des restrictions contenues dans ses titres quant à l'usage des lots 4 460 106, 4 460 107, 4 460 109, 4 460 111, 4 622 801, 4 622 803, 4 622 805, 4 622 807 et 4 622 808 à 4 622 811 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1141477023

---

**CE14 1973**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 25 000 \$, à l'Association québécoise des transports (AQTr), dans le cadre de son 50<sup>e</sup> anniversaire, qui sera célébré lors de son 50<sup>e</sup> congrès et salon des transports intitulé « Prochain arrêt » à Montréal, du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2015 ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1144651001

**CE14 1974**

Il est

RÉSOLU :

1. d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 300 000 \$, aux dix organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (2013 - 2015) - Fonds de solidarité sociale en itinérance :

Organisme	Projet	Montant
Le Groupe communautaire L'itinéraire	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal inc.	Kaie:ri Nikawera:ke - accueil, référence et suivi	30 000 \$
La Mission St-Michael	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
La Fondation du refuge pour femmes chez Doris inc.	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
Refuge des jeunes de Montréal	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
Dîners St-Louis	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
La rue des Femmes de Montréal	L'itinérance des femmes : l'urgence d'intervenir	30 000 \$
En Marge 12-17	En Marge 12-17	30 000 \$
L'Unité d'intervention mobile L'Anonyme inc.	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
Spectre de rue inc.	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$

2. d'approuver les dix projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
3. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1142586005

**CE14 1975**

Il est

RÉSOLU :

1. d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 69 000 \$ aux trois organismes ci-après désignés, pour le montant et le projet indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports :

Organisme	Projet	Soutien
Société de Promotion et de Diffusion des Arts et de la Culture (S.P.D.A.C.) Inc.	Susciter la participation de personnes en situation d'itinérance au <i>Festival International Montréal en Art</i>	5000 \$
Le réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal inc.	Interventions pour favoriser l'accès au logement des personnes en situation ou à risque d'itinérance et organisation de rencontres thématiques et d'un forum sur les enjeux en itinérance	24 000 \$
Clinique Droits Devant	Accompagnement juridique de personnes itinérantes judiciairisées et offre de formations sur les droits	40 000 \$

2. d'approuver les trois projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
3. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1142586004

---

**CE14 1976**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 18 854 \$, à l'École de cirque de Verdun, pour la réalisation d'une étude reliée à un projet d'équipement culturel ;
- 2- d'approuver le projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1146344007

---



**CE14 1977**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de mandater le Directeur du Service du développement économique afin qu'il transmette, avant le 1er janvier 2015, une lettre aux responsables des 18 organismes CLD du territoire de l'agglomération pour les aviser de la résolution du comité exécutif du 17 décembre 2014, qui recommande au conseil d'agglomération de mettre fin, à compter du 31 mars 2015, aux ententes les liant à la Ville;

de recommander au conseil d'agglomération :

de mettre fin, à compter du 31 mars 2015, aux ententes liant la Ville aux 18 organismes CLD du territoire de l'agglomération, suivant l'avis envoyé par le Directeur du Service du développement économique mandaté par le comité exécutif pour ce faire.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1140191002

---

**CE14 1978**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, tel que soumis, les modifications au Programme des équipements sportifs supra locaux de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1144815005

---

**CE14 1979**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) à signer une entente de licence relative aux enregistrements (footage licence) du Grand Prix de Formule 1 du Canada à Montréal, pour une durée de dix (10) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2024.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1146101007

---

**CE14 1980**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le paiement de la somme de 11 500 euros ( $\pm$  16 600 \$ CAN) aux fins de la cotisation de la Ville de Montréal à Mayors for Peace, pour les années 2014 et 2015 ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1141084001

---

**CE14 1981**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la réception d'un revenu supplémentaire de 23 706,53 \$, provenant de la Fondation de la Chapelle historique du Bon-Pasteur pour couvrir les dépenses supplémentaires de personnel liées à des locations de la Chapelle ;
- 2- d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel correspondant et d'autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats du Service de la culture à affecter cette somme au paiement des dépenses supplémentaires de personnel liées à des locations de la Chapelle historique du Bon-Pasteur, et ce, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1144248006

---

**CE14 1982**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire total de 734 400 \$, soit 657 000 \$ en provenance du budget de fonctionnement et 77 400 \$ du budget PTI projet 34300 - Réaménagement du réseau des grands parcs du Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal vers les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, de Lachine, d'Outremont, de Pierrefonds-Roxboro, de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, de Rosemont—La Petite-Patrie, de Saint-Laurent, de Saint-Léonard, de Verdun de Ville-Marie, de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, pour la plantation de 816 arbres dans le cadre du Plan d'action canopée (édition 2014) ;
- 2- d'autoriser un virement de crédits au montant total de 77 400 \$ du règlement d'emprunt RCG 12-012, soit 76 500 \$ vers l'arrondissement de Ville-Marie, et de 900 \$ vers l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce ;

- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, après avoir opéré le virement budgétaire

Adopté à l'unanimité.

30.005 1146620017

---

#### **CE14 1983**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1. d'autoriser le règlement hors cour pour la somme de 689 145,90 \$ en capital, intérêts et frais d'une action en dommages et intérêts intentée par la Compagnie de La Baie d'Hudson c. Ville de Montréal, C.S. : 500-17-041-309-082 ;
- 2- d'émettre et transmettre à Me Caroline Proulx du Service des affaires juridiques un chèque au montant de 689 145,90 \$ fait à l'ordre de Hudson's Bay Company ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1140326002

---

#### **CE14 1984**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier une dépense de 640,03 \$, relative au déplacement à Chicago, les 7 et 8 décembre 2014, de M. Denis Coderre, maire de Montréal, afin de prendre part aux événements commémorant le 70e anniversaire de la signature de la «Convention relative à l'aviation civile internationale» ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1140843015

---

#### **CE14 1985**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un budget additionnel de dépense de 698 205,41 \$ équivalant au revenu additionnel correspondant, suite à la réception d'aides financières pour les projets d'efficacité énergétique ;

- 2- d'autoriser le Service de la gestion et de la planification immobilière à affecter ce montant au budget de fonctionnement 2014 de la Section énergie et environnement pour le financement du plan d'économie d'énergie et pour combler les budgets d'énergie déficitaires (économies captées mais non réalisées) des différents services et arrondissements, et ce, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel ;
- 3- d'autoriser le report en 2015 du solde du budget de dépense généré par les revenus additionnels, et ce, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1143777002

---

**CE14 1986**

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 3.1 du Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments industriels (Programme Réussir@Montréal-Industrie) (RCG 07-029), l'ordonnance numéro 1 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par la greffière adjointe, afin de fixer au 1<sup>er</sup> juillet 2015 la date avant laquelle toute demande de subvention visée au règlement doit être présentée.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1141179007

---

**CE14 1987**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le « Règlement intérieur particulier du comité exécutif sur la délégation du pouvoir d'accepter des offres d'emprunt jusqu'au 31 décembre 2015 ».

Adopté à l'unanimité.

40.002 1140144001

*RCE 14-006*

---

**CE14 1988**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le dépôt d'un grief patronal contre l'Association des pompiers de Montréal inc. relativement au temps de réponse aux appels d'urgence.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1143741004

---

**CE14 1989**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Guy Laroche à titre de Directeur - bureau des projets d'immobilisations dans la classe salariale FM13 (138 040 \$ - 172 550 \$ - 207 060 \$) à un salaire de 203 000 \$, pour une durée indéterminée, à compter du 5 janvier 2015, et ce, conformément à l'article 2 « mandat de cadre de direction » des Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal (CE14 0813) et conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'oeuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1146736007

---

**CE14 1990**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Bruno Marchand à titre de Directeur de service – gestion et planification immobilière (emploi #105960) dans la classe salariale FM13 (138 040 \$ - 172 550 \$ - 207 060 \$) à un salaire de 162 000 \$, pour une durée indéterminée, à compter du 2 février 2015, et ce, conformément à l'article 2 « Mandat de cadre de direction » des Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal (CE14 0813) et conformément à l'article 10.2.2 de la politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1145904020

---

**CE14 1991**

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Normand Lapointe, adjoint au directeur général, à la Commission du régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal, pour un mandat de 3 ans, en remplacement de M. Sylvain Mireault.

Adopté à l'unanimité.

50.004 1143720002

---

**CE14 1992**

Il est

RÉSOLU :

de déposer le rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 1er au 30 novembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1141041014

---

**CE14 1993**

Il est

RÉSOLU :

de déposer au conseil d'agglomération le rapport d'information faisant état des dépenses engagées pour la fourniture de l'abonnement aux logiciels antivirus Symantec, pour une période de 12 mois, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1145954007

---

**Levée de la séance à 10 h 52**

70.001

---

Les résolutions CE14 1956 à CE14 1993 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville